



## **Déclaration préalable à la CAPD du 26 juin 2018**

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les Membres de la CAPD,

Tout d'abord je remercie les services pour l'ensemble de leur travail et salue celles et ceux qui vont partir vers d'autres établissements.

Au passage, je tiens à signaler la qualité des échanges qui perdurent lors des nécessaires groupes de travail de nomination à la seconde phase du Mouvement.

Ce dialogue social permet, « autant que faire se peut », surtout dans certains secteurs géographiques, de croiser les regards et de vous apporter des éléments afin de permettre des nominations les plus équitables possibles, même si nous pensons toujours qu'une seconde phase de vœux serait plus lisible par nos collègues. Ce moment de travail est important, nous tenions à le signaler et espérons qu'il en sera de même l'année prochaine... Nous profitons de l'occasion pour rappeler le fort attachement du SE-UNSA au paritarisme qui est en danger.

Avant d'entamer le sujet principal de cette CAPD, au nom du SE-UNSA, nous vous demandons d'avoir une étude bienveillante des demandes de temps partiel dans notre département. Cela permettrait à nombre de nos collègues de concilier vie personnelle et vie professionnelle, de ménager leur santé parfois altérée. Tout le monde a intérêt à avoir des personnels qui travaillent dans les meilleures conditions possibles.

Passons maintenant au sujet qui concerne cette CAPD, à savoir les modalités d'accès à la hors-classe pour 2018, sujet qui tient au cœur du SE-UNSA puisque nous sommes à l'origine de l'augmentation de la possibilité d'accès à la HC pour nos collègues Professeurs des Ecoles, grâce à la signature d'un accord en 2013, c'est important de le rappeler.

Pour en revenir aux modalités d'accès à la Hors Classe, le moins qu'on puisse dire est qu'elles suscitent de nombreuses interrogations et de la colère parmi les enseignantes et enseignants des écoles sur l'ensemble du territoire.

Je reprendrai une partie des éléments cités dans la lettre intersyndicale que différents syndicats : SNUIPP-FSU, SGEN-CFDT, CGT Educ'Action et SE-UNSA, viennent d'envoyer à notre Ministre de l'Education Nationale.

Ces remarques concernent aussi le Département des Côtes d'Armor.

D'une part, les avis basés sur des rapports d'inspection plus ou moins anciens, comme sur une connaissance plus ou moins réelle des enseignantes et enseignants, engendrent de profonds sentiments d'injustice voire de mépris lorsque l'investissement quotidien n'est pas reconnu, a minima, comme très satisfaisant. De surcroît, ces avis ont un caractère pérenne et figent l'appréciation portée sur les enseignantes et enseignants.

D'autre part, à ce sentiment d'injustice peut s'en ajouter un autre dans les départements où, en cas de départage de barème, c'est l'ancienneté dans le corps qui est prise en compte et non l'ancienneté de l'ensemble de la carrière d'enseignante et enseignant des écoles, désavantageant ainsi en particulier celles et ceux qui ont été institutrices et instituteurs dans la perspective de l'accès au grade de la hors classe avant le départ à la retraite.

Aussi, nous avons demandé notre ministre :

- d'acter une augmentation des flux de promotions et de la communiquer au plus vite dans les départements ;
- de préconiser, dès cette campagne de promotions, l'étude individuelle de chaque recours portant sur les avis ;
- de donner des instructions en cas d'égalité de barème, pour prendre en compte l'ancienneté de service sur l'ensemble de la carrière, tous corps confondus ;
- de prévoir, dès l'année prochaine, la révision des appréciations et avis portés cette année.

Visiblement notre ministre va plus vite pour que soient imposés des conseils pédagogiques rétro-futuristes en tout genre, pour utiliser la sphère médiatique de façon récurrente pour des sujets qui lui paraissent absolument essentiels que pour s'occuper d'un sujet qui devrait

l'être : celui du salaire de nos collègues et de leur possibilité d'avancement. Sujet d'autant plus important que nos salaires sont toujours et encore gelés et que la CSG a impacté nos salaires, alors que dans le privé elle les a boostés.

Inutile de dire qu'à notre sens ne pas encore connaître le quota des promus en ce jour est scandaleux, tout comme l'est le pseudo dialogue social en cours en ce qui concerne la Fonction Publique.

Nous espérons que cette CAPD sera réellement un lieu d'échange et que vous y entendrez, comme cela a été fait dans d'autres départements, les arguments que nous vous présenterons.

Nous sommes bien loin de la mise en Œuvre du PPCR qui devait permettre à tous les personnels ayant une carrière complète d'accéder à la hors-classe. C'est l'une des raisons pour lesquelles le SE-Unsa a discuté et soutenu le PPCR. Cela suppose notamment une meilleure prise en compte des retraits dans les tableaux d'avancement. Nous rappelons toutefois que le PPCR a permis à certains d'avancer plus vite, mais la Hors-Classe à la « sauce piquante Blanquer » va les stopper, parfois de façon nette, nous le regrettons.

Nous vous mettons en garde sur les effets collatéraux de ce traitement particulièrement injuste de l'accès à la hors classe qui génère déjà de très sérieux remous au sein de nos écoles et qui voit nos collègues bien en colère ou complètement dépités, notamment par leur appréciation aux effets dévastateurs.

Pour mettre le feu dans écoles, il n'y avait pas mieux et cela risque d'être le cas.

Mais, au final, n'est-ce pas voulu ? Diviser les PE et PE ancien Instits, les promouvables et Non promouvables, les organisations syndicales pour mieux régner... Ce n'est pas nouveau mais nos gouvernants sont des adeptes farouches de cette politique. Et puis pendant ce temps-là on ne parle pas du reste...

Mais je ne sais pas qui peut être gagnant de générer un tel climat dans nos écoles où nombre de collègues sont déjà à bout, nous espérons donc que vous entendrez nos arguments.

Un dernier mot sur les ineats exeat, beaucoup de collègues sont en attente, certains ont déjà obtenu leur exeat de leur département d'origine pour nous rejoindre, d'autres souhaitent nous quitter pour rejoindre leurs proches, qu'en sera-t-il pour notre département ?

Nous vous remercions de votre attention.